

Les Métamorphoses du monde

DES MÊMES AUTEURS

Dominique Martin

Participation et Changement social
(sous la direction de Dominique Martin)
L'Harmattan, 1990

Démocratie industrielle
PUF, 1994

Modernisation des entreprises en France et en Pologne
(en collaboration avec T. et N. Lowit, W. Pankow,
A. Rychard et R. Sainsaulieu)
L'Harmattan, 1996

Effets et Méfaits de la modernisation dans la crise
(en collaboration avec Danièle Gerritsen)
Desclée de Brouwer, 1998

Jean-Luc Metzger

La Réforme permanente d'un service public :
entre utopie et résignation
L'Harmattan, 2000

La Mondialisation. Regards sociologiques
(en collaboration avec Philippe Pierre)
Cahiers du LSCI, CNRS, 2000

Le Socio-Manager.
Sociologie pour une pratique managériale
(en collaboration avec Valérie Boussard, Sylvie Craipeau,
Éric Drais et Olivier Guillaume)
Dunod, 2002

Le Temps partiel à l'épreuve des 35 heures
(en collaboration avec Jennifer Bué et Dominique Roux-Rossi)
La Documentation française, 2003

Philippe Pierre

La Mondialisation. Regards sociologiques
(en collaboration avec Jean-Luc Metzger)
Cahiers du LSCI, CNRS, 2000

Mobilité internationale et Identités des cadres.
Des usages de l'ethnicité dans l'entreprise mondialisée
Éditions Sides, 2003

DOMINIQUE MARTIN
JEAN-LUC METZGER
PHILIPPE PIERRE

Les Métamorphoses du monde

Sociologie
de la mondialisation

ÉDITIONS DU SEUIL

« ÉCONOMIE HUMAINE »

Par « Économie humaine », nous entendons exprimer l'adhésion à une finalité et à une méthode. La seule finalité légitime de l'économie est le bien-être des hommes, à commencer par celui des plus démunis. Et, par bien-être, il faut entendre la satisfaction de *tous les besoins* des hommes ; pas seulement ceux que comblent les consommations marchandes, mais aussi l'ensemble des aspirations qui échappent à toute évaluation monétaire : la dignité, la paix, la sécurité, la liberté, l'éducation, la santé, le loisir, la qualité de l'environnement, le bien-être des générations futures, etc.

Corollaires de cette finalité, les méthodes de l'économie humaine ne peuvent que s'écarter de l'économisme et du scientisme de l'économie mathématique néoclassique qui a joué un rôle central au xx^e siècle. L'économie humaine est l'économie d'un *homme complet* (dont l'individu maximisateur de valeurs marchandes sous contrainte n'est qu'une caricature), d'un homme qui inscrit son action dans le temps (et donc l'histoire), sur un territoire, dans un environnement familial, social, culturel et politique ; l'économie d'un homme animé par des valeurs et qui ne résout pas tout par le calcul ou l'échange, mais aussi par l'habitude, le don, la coopération, les règles morales, les conventions sociales, le droit, les institutions politiques, etc.

L'économie humaine est donc une économie historique, politique, sociale et écologique. Elle ne dédaigne pas l'usage des mathématiques comme un langage utile à la rigueur d'un raisonnement, mais refuse de cantonner son discours aux seuls cas où ce langage est possible. Au lieu d'évacuer la complexité des sociétés humaines (qui ne se met pas toujours en équations), l'économie humaine s'efforce de tenir un discours rigoureux intégrant la complexité, elle préfère la pertinence à la formalisation, elle revendique le statut de *science humaine*, parmi les autres sciences humaines, et tourne le dos à la prétention stérile d'énoncer des lois de la nature à l'instar des sciences physiques.

Le projet de l'économie humaine est un projet ancien, tant il est vrai que nombre des fondateurs de la science économique ont pensé celle-ci comme une science historique, une science sociale, une science morale ou encore psychologique. Mais ce projet est aussi un projet contemporain qui constitue le dénominateur commun de bien des approches (post-keynésiens, institutionnalistes, régulation, socioéconomie, etc.) et de nombreuses recherches (en économie du développement, de l'environnement, de la santé, des institutions ; en économie sociale, etc.).

Nous nous proposons d'accueillir ici les essais, les travaux théoriques ou descriptifs de tous ceux qui, économistes ou non, partagent cette ambition d'une économie vraiment utile à l'homme.

Jacques Généreux

ISBN 978-2-02-101807-3

© ÉDITIONS DU SEUIL, NOVEMBRE 2003

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

La mondialisation en quelques tendances

Le xx^e siècle a engendré une formidable accélération de la production marchande en la multipliant par presque cinq sur ces cinquante dernières années, avec une augmentation d'un tiers entre les seules années 1980 et 1990. Il a aussi favorisé une extension constante des échanges entre nations. Le commerce international, qui représentait, en 1995, 15 % du volume de la production mondiale, a été multiplié par vingt depuis la seconde guerre mondiale. La planète sur laquelle nous vivons semble donc n'avoir jamais été aussi riche : elle n'a, en réalité, jamais été aussi inégale.

On compte, en effet, aujourd'hui 1,2 milliard de personnes pauvres disposant de moins de 1 dollar par jour et 2,8 milliards (plus de 45 % de la population mondiale) ayant moins de 2 dollars. Alors que 1,3 milliard d'êtres humains sont privés d'eau potable, les fortunes des 200 personnes les plus riches du globe dépassent les revenus cumulés de 41 % de la population mondiale¹. Quelle est aujourd'hui la différence entre la Tanzanie et la société Goldman Sachs ? L'un est un pays africain qui gagne 2,2 milliards de dollars par an et les partage entre ses 25 millions d'habitants. L'autre est une banque d'investissement qui gagne 2,6 milliards de dollars et en distribue l'essentiel à 161 personnes².

1. Rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), 1999, p. 38.

2. *The Guardian*, 1993, cité par S. Latouche, 2000, p. 144. Voir bibliographie à la fin de l'ouvrage.

Encore ne pointe-t-on là que des inégalités aisément objectivables. D'autres inégalités croissantes ou persistantes ne doivent pas être ignorées : celles entre hommes et femmes, à tous les âges de la vie et dans toutes les dimensions sociales (notamment professionnelles et politiques); celles, également, entre héritiers et « plébéiens » pour l'accès aux positions dominantes. Tout compte fait, la véritable caractéristique de notre époque (et ce qui la rend proprement dramatique), c'est que l'on semble avoir renoncé à faire de la lutte contre les inégalités le moteur du développement. En d'autres termes, l'appellation mondiale n'a, sans doute, jamais été aussi usurpée, puisqu'elle ne concerne qu'une minorité de personnes intégrées et solvables. Partout pourtant la mondialisation est célébrée et les lois du marché sont supposées « sans alternatives », devant s'étendre sans limites, au risque de faire le bien des peuples contre eux-mêmes. Dès lors, quelle peut être la responsabilité des sciences sociales face à des vérités économiques présentées comme incontournables ?

L'originalité de cet ouvrage est de proposer une discussion critique de la notion de mondialisation et de fournir une interprétation scientifique du phénomène. Notre réflexion porte simultanément sur le plan sociétal et sur celui des sciences sociales. Dans cette perspective, nous cherchons à répondre à plusieurs séries d'interrogations qui nous semblent peu prises en compte jusqu'ici, et qui s'articulent autour de quatre axes :

- l'histoire de la notion de mondialisation et son statut, en distinguant le phénomène et les outils d'analyse ;
- la sphère du travail et de l'emploi, en pesant le rôle des États, des grandes entreprises et en soulignant la diversité des modèles productifs dans une économie dite de l'information ;
- la sphère de la culture et des identités, en tentant de cerner une culture mondiale en gestation et la prééminence d'un imaginaire « globalitaire »³ sur les idéaux démocratiques ;

3. C'est-à-dire spécifique d'une société proprement mondiale, indépendant des sociétés nationales, un imaginaire né de la recherche permanente du mouvement, fondé sur la marchandisation de toute interaction, etc. Voir chapitre 12.

– ainsi que les formes de la domination et du contrôle. Une nouvelle élite se détache-t-elle à l'échelle planétaire ? Comment en identifier les membres, les caractéristiques et les stratégies ?

Depuis les analyses de F. Braudel⁴, le diagnostic d'internationalisation, qui est constitutif du capitalisme, doit être replacé dans le temps long de l'économie. Dès lors, on s'aperçoit, ce qui est méconnu, que les vingt dernières années du xx^e siècle se distinguent, certes, des années 60, mais ressemblent, sur bien des points, à la veille de la première guerre mondiale. Plus : si les firmes transnationales comme le marché existent dès la fin du Moyen Âge, à l'image de figures telles que celles des Fugger, de la Banque des Médicis, des Grandes Compagnies des Indes, maisons de commerce implantées sur plusieurs continents et dont le trafic a le monde comme horizon⁵, la question se pose cependant du poids relatif de ces agents de transformation. N'est-ce pas seulement le regard que l'on porte sur les phénomènes d'internationalisation qui a changé avec la fin de l'idée d'un centre du monde occidental exclusif et dominant ?

Dans la première partie de cet ouvrage, nous examinons dans quelle mesure la mondialisation désigne un phénomène social identifiable ou constitue une sorte de prénotion des temps modernes, catégorie à la mode, n'épargnant pas la sphère académique. On peut appeler « mondialisation » tout processus affectant certaines dimensions mondiales, mais cela ne nous dit rien de la diversité des mécanismes de connexion transnationaux. Étudier à la hâte les réseaux de migrants, les diasporas et les qualifier de réseaux mondialisés, c'est simplement les étalonner sur une norme abstraite qui a peu à voir avec la réalité des processus historiques. L'étude des cultures nationales, inter ou transnationales, dans le contexte de rapports mondialisés, apporte sa pierre à l'édifice d'une sociologie dont la tâche a toujours été, depuis É. Durkheim ou M. Weber, d'étudier l'incapacité d'intégrer les individus par la coopération dans un tout social harmonieux.

4. F. Braudel, 1986 et 1988.

5. S. Latouche, 2000, p. 11.

S'il y a indéniablement une part d'idéologie dans la référence systématique à la mondialisation, un certain nombre d'évolutions récentes n'en sont pas moins réelles.

En deuxième partie de cet ouvrage, nous verrons que tous les effets désastreux constatés de par le monde ne peuvent être mis sur le compte de l'ouverture des marchés et de la dérégulation. Ces évolutions elles-mêmes émanent des États aux gouvernements et aux économies les plus diverses. Même si l'on sait que de moins en moins d'emplois sont créés, par unité de capital investie, le travail rémunérateur conserve une place centrale dans toutes les sociétés. La mondialisation n'est pas la fin du travail, pas plus qu'elle n'est la fin de l'État-nation. Celui-ci prend encore des décisions. La volonté d'élaborer des institutions (ou des alliances) supranationales constitue souvent un moyen de renforcer son pouvoir national.

La mondialisation ne résulte pas, non plus, de l'emprise d'une nouvelle élite mondiale. Il n'y a pas de gouvernement mondial, d'armée mondiale, ni même l'émergence d'un large sentiment d'appartenance à un État mondial. Au contraire, les clivages sociaux s'accroissent, engendrant de nouvelles formes d'élites. La mondialisation n'aboutit pas à l'uniformisation culturelle : les enracinements communautaire, ethnique et culturel demeurent vivaces. Fascination et résistance, revendications identitaires et marchandisation du monde seraient-elles les deux faces d'une même monnaie ?

La troisième partie cerne une nouvelle donne entre ordre et désordre. Le développement des firmes transnationales, la constitution d'un marché mondial des capitaux, les accords successifs du GATT⁶ posent la question du dépassement possible des frontières en un ordre planétaire : le capitalisme mondial. Quel est le véritable apport de l'informatique, de la mise en réseaux des flux économiques et des flux communicationnels dans la production de cet ordre nouveau ? Sait-on, par exemple, qu'il y a autant de lignes

6. General Agreement on Tariffs and Trade, instance de régulation des échanges internationaux, créée en 1947 et remplacée, à partir de 1995, par l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce.

téléphoniques pour Internet à New York que sur l'ensemble du continent africain ? Au moment où apparaît grand le fossé entre progrès moral et progrès technique, comment échapper au déterminisme technologique et à la vision fantasmatique d'un monde pacifié par la diffusion de savoirs techno-scientifiques ?

Avant les grandes explorations de la Renaissance, T.K. Oomen souligne que « territoires et races coïncidaient à peu près : l'Afrique était noire, l'Europe blanche, l'Asie du Sud-Est jaune, l'Asie du Sud brune, etc.⁷ ». Les siècles suivants, ceux de la révolution moderne de l'égalité politique, vont progressivement consacrer la constitution d'un « champ humain planétaire », avec la découverte du Nouveau Monde et l'accroissement de sociétés multiraciales. On dénombre aujourd'hui près de 200 États indépendants dans le monde et ces États contiennent plus de 6 000 groupes linguistiques ainsi que 5 000 groupes ethniques différents⁸. Comment s'articulent les rôles des institutions internationales, des États et des entités supranationales ? Migrations, réalités diasporiques, force des croyances religieuses transfrontalières fondent-elles de nouveaux territoires, renforçant la difficulté des États à unifier l'espace politique ?

La quatrième partie de l'ouvrage concerne l'identification des conséquences les plus négatives sur les régulations sociales, ainsi que la recherche d'acteurs collectifs porteurs d'alternatives. Ces acteurs émergents sont ceux qui s'organisent pour construire des alternatives à une mondialisation perçue comme processus continu et universel de déstructuration. On pense principalement aux mouvements syndicaux, aux associations et aux organisations non gouvernementales. Quels sont les principes de justification de ces acteurs collectifs de la controverse ? Si le monde de la consommation ne doit pas s'imposer comme le seul horizon, c'est aussi la question de la « gouvernance » mondiale qui se pose ici. Quelles nouvelles règles du jeu sont proposées, imaginées, débattues, souvent en contradiction avec les intérêts dictés par les multinationales et les institutions internationales ?

7. T.K. Oomen, n° 139.

8. S. Mesure et A. Renaut, 1999, p. 196.

Il n'est nullement surprenant que des sociologues français s'attachent à l'étude de la mondialisation. P. Valéry, en son temps, avait souligné la place de l'interrogation sur l'universel dans « l'art français ». « Notre particularité (et, parfois, notre ridicule, mais souvent notre plus beau titre), c'est de nous croire, et de nous sentir universels – je veux dire : hommes d'univers... Observez le paradoxe : avoir pour spécialité le sens de l'universel⁹. » Et alors qu'une société-monde semble s'édifier autour d'une culture nouvelle de la virtualité, de l'essor de revendications libertaires, féministes, écologiques, de défense des droits de l'homme¹⁰, nous voulons dans cet ouvrage prévenir le risque de savoirs spécialisés mais parcellisés. Nous souhaitons plutôt favoriser l'établissement d'un champ disciplinaire authentiquement généraliste, où pourraient dialoguer des savoirs propres à la sociologie, à l'économie, à l'anthropologie, à la science politique ou encore à la philosophie.

La mondialisation ne saurait être un beau mot masquant une piteuse réalité où la communication l'emporterait contre la parole, l'urgence contre le pas de l'homme, l'efficacité contre l'épanouissement dans le travail, l'utilité contre le don, l'argent contre le temps, la compétition contre l'harmonie sociale¹¹. Questionner la mondialisation, c'est montrer qu'il existe toujours des choix et une vie démocratique possible pour des personnes autres que riches et bien portantes. Le monde sera toujours le produit de l'esprit et des mains des hommes.

9. P. Valéry, 1957, p. 1058.

10. M. Castells, 1999, t. 3, p. 398.

11. D. Le Breton, 2003, p. 21.

Première partie

Comment analyser la mondialisation ?

Ce que raisonner en termes de mondialisation apporte et occulte

Abondance de littérature et réalité du phénomène

F. Cooper (2001) et A. Mattelart (1996) soulignent combien il est essentiel – et toujours aussi complexe – de construire une pensée autonome pour comprendre le monde où nous vivons. Et, paradoxalement, le fait de disposer d’outils puissants de communication n’est pas nécessairement un atout. En effet, les innovations qui envahissent notre quotidien sont livrées «clés en main» avec le discours qui permet d’en apprécier l’intérêt et la pertinence. Quant à l’émergence de «nouveaux» concepts visant à interpréter le social, leur multiplication, leur succession ou le large emploi qui en est fait semblent appartenir au phénomène même qu’ils cherchent à saisir.

Il suffit en effet de se référer au nombre élevé d’ouvrages qui sont consacrés (directement et indirectement) à la mondialisation, à la globalisation, aux réseaux sociaux, au multiculturalisme, ainsi qu’au nombre sans cesse croissant de publications dont le titre contient ces termes¹. De cette accumulation de textes, on est vite

1. Pour ne parler que des ouvrages disponibles en langue française, les moteurs de recherche des sites suivants recensent, en janvier 2003 : 280 livres dont le titre contient le terme « mondialisation » pour la Bibliothèque nationale de France ; 317 livres pour fnac.com ; 273 pour Alapage.com ; 187 articles et rapports sur le site INIST du CNRS. Il faudrait ajouter tous les livres dont au moins un chapitre évoque cette notion.

tenté de penser non seulement que le phénomène est avéré (nous sommes dans un monde « mondialisé »), mais que sa définition (ou sa délimitation) est l'objet d'un consensus. Contre ces deux tentatives, il nous semble nécessaire de discuter les différentes acceptions que recouvre fréquemment le terme.

Par ailleurs, à supposer que l'objet soit convenablement circonscrit, il faut se poser la question des outils d'analyse et des méthodes qui lui sont adaptées. Des tableaux d'indicateurs permettant des comparaisons peuvent-ils suffire ? Que nous apprennent-ils ? Que nous empêchent-ils de saisir ? Car, tout comme les analyses en termes de modernisation, celles en termes de mondialisation, « face à des processus de grande ampleur [...] se définissent elles-mêmes en nommant un avenir qui est une projection apparente du présent et qui tourne le dos au passé² ». Quelle que soit l'époque, une telle posture empêche de poser les questions les plus intéressantes et les plus problématiques, notamment celles de la genèse des décisions qui structurent le présent.

Enfin, il convient de réfléchir à l'effet même des travaux sur le phénomène mondialisation : sans précautions, ne risquent-ils pas de faire advenir des réalités qu'ils voulaient analyser ? Tout comme le faisait remarquer Georges Balandier (1988) à propos de l'utilisation systématique du terme de crise dans les années 1980 : « la conscience de crise ne la fait évidemment pas paraître, mais elle introduit un effet de renforcement [...]. Le désordre contemporain est dans les têtes et non pas seulement dans les situations auxquelles chacun se sent confronté » (p. 154). Pour répondre à ces exigences, il va s'agir, de manière traditionnelle, de « s'interroger sur le sens de certains termes, opérer des distinctions, lire quelques textes éclairants, mettre à profit les leçons du passé, observer de près des objets plus actuels³ ».

2. F. Cooper, 2001.

3. Y. Jeanneret, 2000, p. 14.

De quelques pré-notions relatives à la mondialisation

L'utilisation du terme *mondialisation* semble trouver son origine dans la science économique où ce terme aurait été l'une des deux traductions du terme anglais *globalization* (l'autre traduction étant *globalisation*)⁴. Le terme aurait ensuite été mobilisé dans les autres sciences sociales, notamment les sciences politiques (les relations internationales) et la sociologie. Mais il a été précédé par le terme d'*internationalisation*, anglicisme forgé, selon A. Mattelart (1996), dans les premières années du xx^e siècle, pour désigner le processus, en partie virtuel, par lequel, grâce aux performances (observables et raisonnablement identifiables) des nouvelles technologies de l'époque, deux croyances prennent corps simultanément : d'une part, l'idée selon laquelle la communication est dorénavant un « agent de civilisation » ; d'autre part, celle affirmant que l'interdépendance croissante des nations va conduire à une unification culturelle.

Quant au terme de *globalisation*, toujours selon A. Mattelart (1999), il est apparu dans les années 80 pour désigner le « processus d'unification du champ économique et, par extrapolation, rendre compte de l'état général de la planète » (p. 80). En anglais, le terme possède une connotation holiste (les phénomènes sont d'emblée envisagés comme des totalités unifiées à l'échelle mondiale) et cybernétique (on s'intéresse surtout aux modes de contrôle et de régulation des flux). De plus, son usage laisse entendre que tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'intégration croissante des économies, certains acteurs y contribuant particulièrement, comme les firmes transnationales. Un dictionnaire d'économie récent ne dit pas autre chose : « La globalisation contient l'idée selon laquelle le marché mondial doit être considéré comme une

4. Plus précisément, selon S. Latouche (2001), le terme *globalization* aurait été lancé au début des années 80 par Sony, pour la vente des baladeurs, et aurait été repris par les firmes transnationales et le gouvernement américain. G. Busino (2001) soutient, quant à lui, que les termes de mondialisation et de globalisation datent de la fin des années 50.

totalité. Ceci n'est possible que si les différentes réglementations tenant à l'existence des États-nations sont fortement atténuées⁵. » C'est donc dans cette double filiation (internationalisation et globalisation) que le terme de mondialisation émerge.

M. Castells considère, quant à lui, la mondialisation comme l'une des deux forces qui structurent le monde nouveau qui est en train de naître, l'autre force étant l'identité. C'est le nom donné au *processus de renouvellement du capitalisme* qui, à l'échelle planétaire, ferait passer chaque société nationale à un stade informationnel, aboutissant ainsi à « un capitalisme bien plus dur dans ses objectifs », même s'il se présente comme « plus souple dans ses moyens »⁶. S. Latouche ajoute que nous vivons la *troisième* mondialisation : après la conquête de l'Amérique et la colonisation/décolonisation, la « nôtre » se caractérise par « l'économisation du monde, c'est-à-dire la transformation de tous les aspects de la vie en question économique, sinon en marchandises⁷ ».

Pour A. de Swaan (1998), la formation de la société transnationale consisterait en une double dynamique, de concentration des moyens coercitifs et de concentration des moyens économiques, suite à plusieurs séries d'éliminations, de standardisations et d'homogénéisation des éléments qui subsistent. Enfin, selon S. Latouche, un des effets induits par l'utilisation de cette expression est de laisser « entendre qu'on serait en face d'un processus anonyme et universel, bénéfique pour l'humanité et non pas que l'on est entraîné dans une entreprise souhaitée par certains⁸ ».

Ainsi, parler de mondialisation sans prendre quelques précautions laisse entendre que nous nous acheminons vers un monde intégré, que cette évolution est nouvelle et inéluctable. Elle est supposée n'être le résultat d'aucun acteur particulier et fonctionner tel un processus autonome, presque automatique. Elle se traduirait par une uniformisation ou, pour le moins, une homogénéisation des pratiques et des cultures. Que penser de ces affirmations ?

5. A. Beitone *et alii*, 2001.

6. M. Castells, 1999, t. 3, p. 398-401.

7. S. Latouche, 2001, p. 16.

8. S. Latouche, 2001, p. 9.

Caractère avéré, inéluctable et désincarné

Le caractère avéré du phénomène

Il n'est pas inutile de rappeler quelques évidences, comme le fait qu'il n'existe pas de gouvernement mondial (le nombre de pays ne cesse d'ailleurs de croître), ni d'armée mondiale (comme l'a montré l'incapacité de l'ONU à assurer la paix dans plusieurs conflits récents), pas plus que de droit mondial (comme le montrent les difficultés à faire juger d'anciens ou d'actuels dictateurs, ne serait-ce qu'au nom du respect des droits de l'homme). Il n'existe pas de collecteur d'impôts mondial ni de police mondiale. Même si existent des tentatives pour construire une agora internationale, leurs échecs répétés ont surtout permis d'asseoir l'hégémonie d'une superpuissance. Certes, la volonté d'élaborer les rudiments d'un droit d'ingérence est régulièrement rappelée (soit pour juger des criminels de guerre, soit pour limiter les émissions de polluants ou vérifier le respect de certaines normes sociales). Mais la constance avec laquelle les pays les plus riches (États-Unis) ou les plus peuplés (Inde, Chine) ne ratifient pas les traités qui pourraient fonder ce droit montre l'ampleur du chemin à parcourir.

Si le poids du commerce international dans l'activité économique mondiale n'a jamais été aussi grand (27 %), on ne peut affirmer pour autant que le marché des biens et services est proprement mondial, puisque les échanges commerciaux s'effectuent essentiellement au sein de la Triade (États-Unis, Japon, Europe), laissant largement à l'écart l'Afrique et les pays les plus pauvres. Ajoutons qu'un tiers du commerce mondial passe par les échanges intra-firmes et que la part des salariés travaillant hors de leur pays est très faible (2 % en Europe, 1,5 % au niveau mondial).

Les marchés financiers sont sans doute les plus proches d'une extension planétaire, comme l'illustre l'impact international des crises qui les affectent. Toutefois, les capitaux ne sont pas apatrides et les pays du Nord sont les principaux bénéficiaires de la libre circulation internationale des capitaux. Quant aux crises, elles tou-

chent essentiellement les pays du tiers-monde. Les entreprises dites multinationales n'ont jamais été aussi nombreuses et puissantes, mais très peu de ces organisations sont à proprement parler globales (au sens où toutes les activités – de la définition de la stratégie à la distribution en passant par les différentes étapes de la production – seraient réparties sur l'ensemble de la planète). Enfin, est-il besoin de rappeler la multiplicité des revendications identitaires et d'autonomie, dont certaines conduisent à des conflits meurtriers partout dans le monde ?

Le monde n'est donc pas, loin s'en faut, unique. Ce qui ne signifie pas que ses différentes parties ne soient pas interconnectées, liées, notamment, par les conséquences des conflits ou des activités humaines (évolutions climatologiques). Ainsi, pour ne citer qu'un chiffre, en 1998, on comptait dans le monde à peu près 501 millions d'automobiles⁹, dont les excréments sont parfaitement transfrontalières. Et si l'humanité est toujours morcelée, les décisions d'ouverture des économies ne sont pas sans conséquences : chaque pays, produisant de plus en plus pour les autres, concentre ses forces productives dans les secteurs de l'exportation et se rend plus dépendant des aléas de la demande solvable.

Le caractère inéluctable

On laisse fréquemment entendre que, suite à des évolutions de l'environnement (ouverture des marchés financiers, par exemple), certaines décisions locales sont inéluctables (il faut privatiser des pans entiers de l'économie, accepter une marchandisation croissante de l'éducation, de la santé). La mondialisation est ici considérée comme le facteur extérieur contraignant les acteurs, en restreignant leurs marges de manœuvre et surtout les amenant à appliquer des mesures connues. La plupart des travaux se réfèrent en effet à une *dynamique de mondialisation*, à la fois sans acteur initiateur et sans possibilité de contrôle des effets produits par cette *mécanique mondiale des flux* (on parlera de crise de souveraineté des États-nations). Cette vision est contestée par R. Boyer (2000),

9. Cité par E. Goldsmith et J. Mander, 2001.

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
REPRODUIT ET ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR ROTO-PAGE
PAR L'IMPRIMERIE FLOCH À MAYENNE
DÉPÔT LÉGAL : NOVEMBRE 2003. N°57836 (XXXX)

DANS LA MÊME COLLECTION

Les Systèmes de santé
Analyse et évaluation comparée
dans les grands pays industriels
par Denis-Clair Lambert

Les Impasses de la modernité
Critique de la marchandisation du monde
par Christian Comeliau

Le Commerce des promesses
Petit traité sur la finance moderne
par Pierre-Noël Giraud

Vers une démocratie générale
Une démocratie directe, économique, écologique et sociale
par Takis Fotopoulos

Éco-économie
Une autre croissance est possible, écologique et durable
par Lester R. Brown